

Compte-rendu du CE du Siège

06 et 07 décembre 2017



CE Extraordinaire du 6 décembre 2017 (matin)

Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Sonia Dupuy, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
Gérard TUSCHER

Point unique – Information sur les pistes envisagées concernant les économies à réaliser à France Télévisions tous secteurs confondus sur le périmètre du Siège

Coupes budgétaire :

des conséquences à tous les étages

A la demande des élus, un CE extraordinaire consacré aux conséquences des coupes budgétaires décidées par le gouvernement s'est tenu le 6 décembre.

Comme on s'y attendait, le directeur de l'information et le directeur des sports se sont défilés. Pas de réponse sur l'avenir de "Soir 3", toujours menacé de passer à la trappe, rien sur l'externalisation de magazines et les tournages des sports, rien sur "Avenue de l'Europe", rien sur l'emploi et le plan social qui touche CDD et précaires dans tous les secteurs du Siège. Pas de justification non plus sur les recrutements extérieurs, à la présentation de "Tout Le Sport" ou dans l'encadrement du "19/20", alors que les tensions sur les effectifs sont de moins en moins supportables. Pas de commentaire sur l'arrêt de France Ô ou le transfert de France 4 sur le web, tel qu'on a pu le lire dans un document du ministère de la culture...

Christian Vion, directeur général délégué à la gestion, aux moyens et production, a estimé que la perte de ressources imposée par l'Etat allait au-delà des 55 millions d'euros. Compte tenu des glissements, effets reports et engagements divers, l'effort d'économies atteindrait en réalité 75 millions d'euros en 2018. Si sur un budget d'environ 2,5 milliards, l'effort peut paraître marginal, il est considérable.

La direction va donc reconsidérer l'ensemble des dépenses. Elle dit vouloir maintenir 3 priorités, l'information, la création et le numérique.

Ce sont donc les autres éléments de l'offre qui seront visés : les programmes de flux, les droits sportifs, les achats de cinéma et de séries étrangères qui entrent dans un total de dépenses en programmes de l'ordre de 1,4 milliard d'euros.

Concernant la masse salariale (environ 1 milliard d'euros), pas de changement par rapport au COM qui prévoit quand même

une réduction de 181 postes en 2018 via le non remplacement d'un départ à la retraite sur deux.

Les charges opérationnelles hors programmes, soit environ 500 millions d'euros, seront réexaminées, FTV va négocier avec les fournisseurs, les diffuseurs, les opérateurs, réviser les factures d'honoraires, d'études, les frais de mission, les prestations techniques. Exemple, la mesure Médiamat quotidienne de France Ô sera arrêtée, remplacée par une mesure hebdomadaire ; économie attendue, 1,8 million.

La CGT est longuement intervenue pour défendre la fabrication des programmes en interne. La redevance n'a pas à financer des boîtes de production privée.

Les élu-e-s CGT ont demandé la vérité des chiffres sur le coût de l'externalisation des magazines, avec l'exigence d'un retour à la fabrication en interne. Ils ont aussi demandé un plan d'intégration des précaires. Au

Siège, pour 942 journalistes CDI on dénombre 152 ETP précaires. Rien ne justifie ces taux élevés de précarité, pour des émissions et des magazines reconduits d'année en année.

La CGT s'est par ailleurs inquiétée de la dégradation de la qualité des grilles de programmes, conséquence de ce plan d'économies, faisant courir un risque sur les audiences et donc sur ressources publicitaires. Le remède peut s'avérer pire que le mal.

La CGT s'est aussi inquiétée des investissements massifs requis par le numérique pour permettre à FTV de rester dans la course face aux GAFAs.

Sur tous ces sujets, un préavis de grève intersyndical a été déposé pour le 13 décembre, jour du CCE. Le budget 2018 sera présenté en CCE les 13 et 14 décembre et au Conseil d'Administration le 21 décembre.

CE Ordinaire du 06 (après-midi) et 07 décembre 2017

Point 2 - Information/Consultation sur la dérogation du temps de travail relative au Dakar 2018

Les élu-e-s CGT ont dénoncé la couverture médiatique de cette pseudo épreuve sportive par FTV.

Le bilan humain et écologique du Dakar est effroyable, avec 2

morts en moyenne par an (73 personnes en 37 éditions !), des dégâts environnementaux considérables, un bilan carbone déplorable.

Quand FTV cessera-t-elle

d'être complice de cet événement, aux antipodes de nos valeurs de service public ?

La direction répond qu'elle est tenue de diffuser le Dakar compte tenu du contrat qui lie

Point 3 – Information/Consultation sur la dérogation du temps de travail relative aux Jeux Olympiques en Corée

Les JO de Pyeongchang, en Corée du Sud, se dérouleront du 09 au 25 février 2018, et les Jeux Paralympiques du 09 au 18 mars 2018.

La direction a fait appel à candidature à l'ensemble du groupe (Filière, France 3 ré-

gions, deux équipes ENG complète, Moyens de l'info, Fabrication Siège, Equipe légère siège, France Ô Malakoff, nodal FTV et coordination des plates-formes techniques).

La sélection des candidats n'est pas encore terminée à ce

jour, la liste complète sera ultérieurement envoyée aux élu-e-s. Plusieurs équipes tourneront en Régie 3.

FTV est engagée sur la diffusion des JO de 2020 mais pour l'heure pas candidate pour les JO de 2024 à Paris.

Point 4 – Information/Consultation sur le diagnostic et l'analyse de la situation des femmes et des hommes dans l'entreprise en 2016

Globalement, les disparités entre les hommes et les femmes (48 % des salariées du Siège) persistent principalement au niveau des salaires (de 3 % à 18 % selon les secteurs) malgré un effort sur les revalorisations individuelles.

La répartition par secteur d'activité reste très sexuée (plus de 70 % de femme en gestion et marketing, contre 30 % en production fabrication et technologie) alors que les écoles techniques se féminisent fortement.

L'accession aux postes de responsabilités est toujours aussi difficile, les embauches (68 % des embauches extérieurs sont masculines) ou les formations sont toujours déséquilibrées. A noter, une baisse de 4 % des cachetiers et pi-

gistes femmes chez les journalistes.

Chez les journalistes, le déséquilibre persiste dans l'accès aux fonctions d'encadrement : 41 % de femmes dans ce secteur mais seulement 30 % au niveau des chefs de service et des rédactions en chef. Inégalité également dans les hauts salaires. Chez les rédacteurs en chef "hors grille", 2 fois plus d'hommes que de femmes.

Dans la filière reportage le passage JS vers GR est très défavorable aux femmes. Contrairement aux engagements du DRH de FTV, les femmes en situation de disparité, de handicap ou de retard de qualification n'ont pas fait l'objet d'un traitement prioritaire dans l'attribution des mesures individuelles 2017.

Dans un contexte de révélation sur l'ampleur du harcèlement sexuel et de remarques sexistes, les élu-e-s dénoncent le manque de soutien de la direction, et les conséquences d'un management autoritaire qui peut donner un sentiment de supériorité voire d'impunité à certains.

La direction évoque la mise en place de groupes de travail sur ce sujet, en application de l'Accord sur la Qualité de vie au travail, ainsi que l'accord sur l'égalité professionnelle femmes/hommes. Mais les élu-e-s constatent qu'ils n'ont pas encore produit leurs effets.

Avis négatif sur le diagnostic égalité femmes/hommes

Point 5 – Information/Consultation sur le projet d'évolution de l'organisation des services généraux Parisiens

Les élu-e-s ont émis un avis négatif sur ce projet, en s'appuyant sur la délibération unanime du CHSCT du Siège préalablement consulté.

Ils pointent le flou dans le devenir des standardistes dont le métier semble voué à dispa-

raître.

Sur le réaménagement des espaces, les élu-e-s s'inquiètent du choix de l'open space qui se généralise dans l'entreprise alors que toutes les études mettent en évidence les effets délétères sur

la santé de tels choix.

Climatisation, nuisance sonore, absence de confidentialité, deshumanisation, etc.

Les effets négatifs de ces espaces partagés sont connus.

Point 6 – Information/Consultation sur le projet de transfert de l'activité télématique de FTV vers FTD

Les élu-e-s ont émis un avis négatif sur le projet de transfert de cette activité en raison de son absence de justification stratégique et économique.

En effet, contrairement à ce qui a été affirmé par la direction, cette activité n'est pas en décroissance, son chiffre d'affaire est même en forte augmentation, de 6,1 millions d'euros en 2015, à 7 millions d'euros prévus en 2017.

Les conséquences sociales du

projet sont graves. L'article L 1224-1 auquel se réfère la direction verrait les salariés perdre le bénéfice de leur accord d'entreprise.

Les élue-s ont rappelé qu'une mise à disposition des salariés concernés, qui n'aurait pas pour conséquence la fin de leur couverture conventionnelle, restait tout à fait possible. Les élus ont aussi dénoncé l'impréparation et le flou dans l'accompagnement des collaborateurs concernés,

l'absence de réponse sur leur demandes de mobilité, le déséquilibre évident qui résulterait d'une négociation ultérieure de leurs conditions contractuelles, seuls face à leur nouvelle direction.

Enfin les élu-e-s ont tenu à dénoncer le précédent fâcheux qu'un tel transfert constituerait dans le contexte particulièrement anxigène que connaît l'entreprise.

Point 7 – Information/Consultation sur le projet de rapprochement des structures « Outre-Mer 1^{ère} et France Ô »

La direction a présenté le budget de France Ô. Pour 2018, le budget de 28 millions d'euros est maintenu. Sa répartition sera revue. Davantage de magazines, moins d'achats de fictions, 1 % du budget sera consacré à la mutualisation d'achats de programmes avec les 1^{ère} (contre 0,25 % en 2016).

L'orientation éditoriale « France Ô vitrine des Outre-

mer » (selon le cahier des charges), véritable enjeu pour la chaîne et surtout pour la reconquête du public, ne prendrait ce virage au mieux qu'au dernier trimestre 2018. Pourtant la direction maintient Plus belle la vie dans la grille.

Alors que cette seconde phase met en place une direction des contenus, dont la mission sera d'initier et de développer l'offre de contenus, l'info, elle n'en

fera pas partie. Elle resterait curieusement éloignée et séparée des contenus de la grille.

Pour la CGT ce projet de rapprochement des structures Outre-mer et France Ô, s'il a un intérêt, doit permettre une plus grande interactivité entre les deux entités. Par contre, en l'état, le projet ne trace par de véritables perspectives stratégiques pour France Ô,

ce qui, dans le contexte, n'est pas fait pour rassurer.

Point 8 – Information/Consultation sur l'orientation du plan de formation 2018

Dans le cadre des mesures d'économies demandées à l'ensemble des services, les élu-e-s déplorent une baisse du budget de 390 000 € pour la formation, non encore répartie sur les différents périmètres.

Cette mesure est relativisée au niveau du Siège par une allocation supplémentaire exceptionnelle de 200 000 € liée aux projets de mutations économiques sur le numérique et l'apport d'aide aux périodes de professionnalisation sur le cursus de chargé de production engagé en 2017 mais qui sera dispensé essentiellement en 2018.

Cela permettait l'élaboration d'un plan de formation ambitieux pour 2018 mais la disparition des budgets prévus pour les périodes de professionnalisation, annoncée par la ministre du travail, a nécessité de revoir à la baisse ces ambitions.

La décision du conseil de gestion d'anticiper sur cette disparition en augmentant l'enveloppe de ces contrats pour compenser la perte de budget gouvernemental permettrait, d'après la direction, d'aborder sereinement l'année à venir, grâce également à la récupération du fond mutualisé versé à l'AFDAS.

A noter également que le budget prévu pour 2018 est en hausse de 1,1 % malgré la baisse de 390 000 € du global.

Le vote en Conseil d'Administration le 21 décembre, qui confirmera ou non la décision du conseil de gestion, nous permettra de connaître les possibilités réelles du plan de formation.

Dans l'attente de ce vote et sans avoir les retombées précises pour le périmètre du Siège de cette baisse de budget, les élu-e-s du CE ont estimé ne pas être en mesure de rendre un avis sur ce point.

Point 9 – Présentation de la situation de l'emploi au 30 septembre 2017

A fin septembre, le Siège au sens large (Paris, Malakoff, Issy les Moulineaux et Vaise) comptait 3 854 salariés ETP permanents : 2 931 PTA et 924 journalistes.

Sur ce total, les effectifs de France Info s'élèvent à 178 ETP.

A périmètre constant, sans France Info, les effectifs du

Siège ont donc baissé de 100 ETP depuis 2014.

Cette fonte des effectifs devrait se poursuivre et même d'aggraver suite aux coupes budgétaires : non remplacement d'un départ sur deux.

Avec les non permanents (intermittents, CDD, pigistes etc.) on atteignait les 4 488 EPT, soit taux d'emplois précaires

de 16 %, avec une pointe à 40 % pour les magazines de l'info.

Selon la commission emploi du CE, les effectifs des rédactions nationales (France 3, France 2 et France Info) s'élèvent à 1 120 ETP permanents. En 2018, ils devraient baisser de 30 ETP.

Point 10 – Elements financiers au 30 septembre 2017

Bilan des finances du Siège au 30 septembre 2017 : les charges d'exploitation, c'est-à-dire le total des dépenses du Siège FTV pour les 9 premiers

mois de l'année, s'élèvent à 560,5 millions d'euros, en hausse de 15,4 millions d'euros, soit + 2,8 % par rapport à la période 2016. « Dans

les clous de la prévision » selon la direction.

Le budget de l'information nationale s'élève à 227,3 millions d'euros.

Les charges de personnel s'élèvent à 330,3 millions d'euros, en hausse de 3 % par rapport à 2016, en raison notamment de la création de France Info. Les charges hors personnel s'élèvent à 230,2 millions d'euros, en hausse de 2,6 %.

A noter une économie importante sur technologie/fabrication (environ 3 millions d'euros) qui démontre l'intérêt économique de la réinternalisation de la fabrication de nos émissions.

Autre constat, des économies importantes dans les fonctions support, liées à un décalage de démarrage de plusieurs projets mais aussi à une pression accrue, là aussi, sur l'emploi.

Autant de sujets qui appellent une mobilisation unitaire de tous les personnels du Siège le 13 décembre, à l'appel des syndicats CGT, FO et SNJ.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 11 décembre 2017

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04

Prochain CE : Séance Extraordinaire avec les élu-e-s CHS-CT le 18 décembre 2017

D'ici là, vos élus CGT vous souhaitent de bonnes fêtes et se tiennent à votre disposition